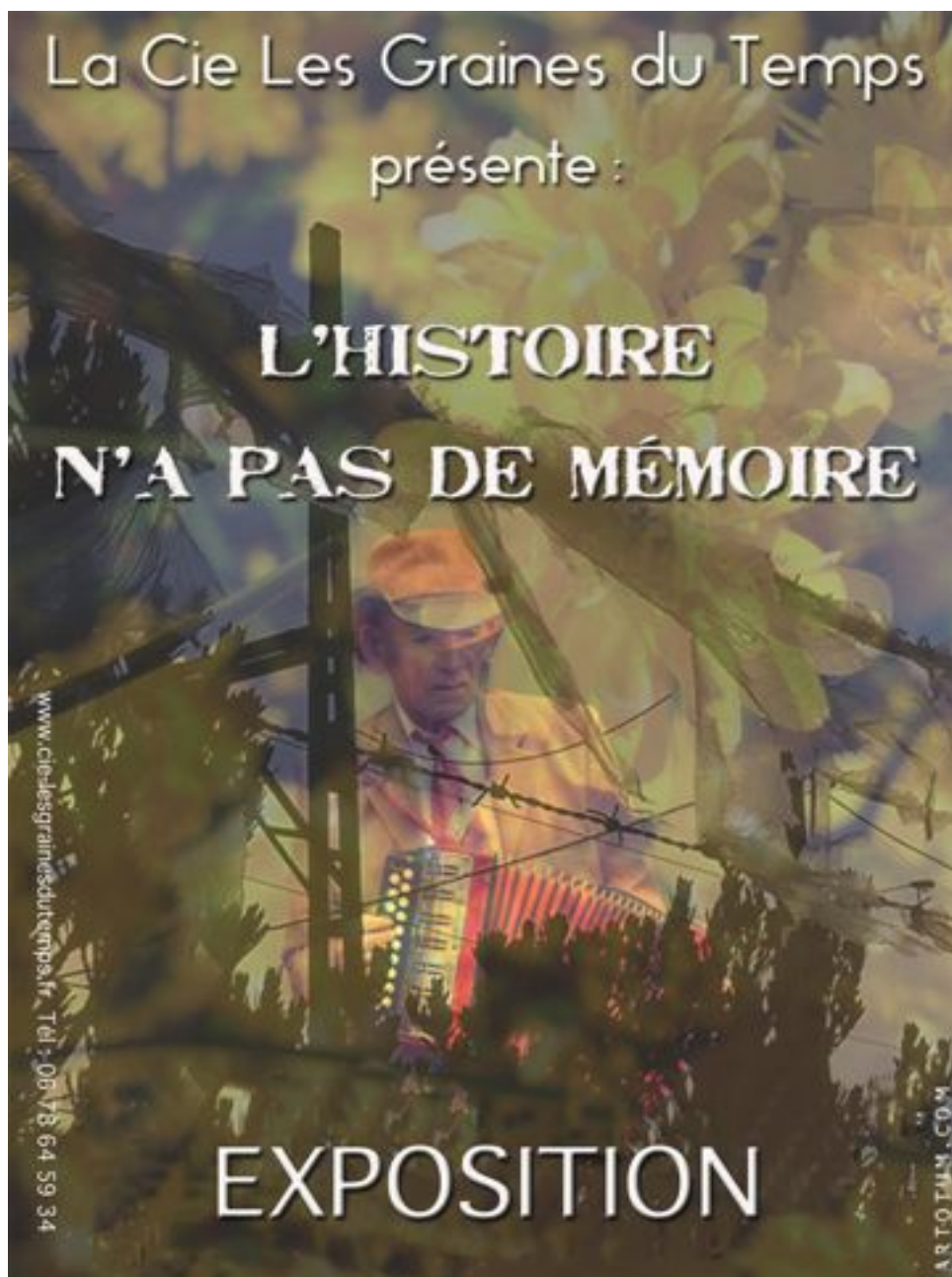


L'EXPOSITION ATTACHEE AU SPECTACLE :

L'Histoire n'a pas de mémoire

L'affiche de l'exposition :



TEXTE DE L'EXPOSITION

Le texte intégral de ce « point de vue », publié le 18 août 2008 par Thomas Hammarberg, est disponible sur le site du Commissaire : www.commissioner.coe.int

« Les divers groupes roms ont subi, en Europe, cinq cents ans de répression honteuse depuis qu'ils sont arrivés d'Inde au terme d'une longue migration. Les méthodes répressives étaient variées, allant de l'esclavage au massacre en passant par l'assimilation forcée, l'expulsion et l'internement. Les « raisons d'être » de ces politiques étaient, quant à elles, similaires. Les Roms étaient considérés comme peu fiables, dangereux, criminels et indésirables. Ils étaient ces étrangers dont on pouvait aisément faire des boucs émissaires lorsque les choses tournaient mal et que la population locale ne voulait pas en assumer la responsabilité.

En Valachie et en Moldavie (la Roumanie d'aujourd'hui), les Roms vécurent dans la servitude pendant des siècles, jusqu'en 1855, date à laquelle les derniers esclaves roms furent enfin émancipés.

En Espagne, un jour de 1749, plus de dix mille Roms furent arrêtés dans le cadre d'une action militaro policière soigneusement planifiée. Selon un homme d'Eglise éminent qui conseillait le gouvernement, cette opération avait pour but « d'éradiquer cette sale race qui était odieuse à Dieu et pernicieuse à l'homme ». Les conséquences furent effroyables pour la communauté rom ; les déportations, les détentions, le travail forcé et les meurtres détruisirent, en grande partie, la culture rom originelle.

Au XVIIIe siècle, sous l'Empire austro-hongrois, les autorités appliquèrent une politique d'assimilation forcée. Les enfants roms furent retirés à leurs parents et l'on interdit aux Roms de se marier entre eux. En outre, il ne fut plus permis de pratiquer la langue romani. Cette politique fut brutalement appliquée. Par exemple, tout individu employant la langue « tsigane » était passible d'une condamnation à la flagellation.

Au XXe siècle, les fascistes s'en prirent aussi aux Roms. En Italie, fut publiée, en 1926, une circulaire qui ordonnait l'expulsion de tous les Roms étrangers afin de « débarrasser le pays des caravanes tsiganes qui, cela allait sans dire, constituaient un risque pour la sécurité et la santé publique du fait du mode de vie caractéristique des Tsiganes ».

L'instruction indiquait clairement que le but était de « frapper au cœur de l'organisme tsigane ». Dans l'Italie fasciste, les Roms furent ainsi en butte à des discriminations et à des persécutions. Nombre d'entre eux furent détenus dans des camps spéciaux ; d'autres furent envoyés en Allemagne ou en Autriche et plus tard exterminés.

En Roumanie, le régime fasciste de la « garde de fer » entreprit les déportations en 1942. Comme de nombreux Juifs, quelque 30 000 Roms furent déplacés en

Transnistrie où ils connurent la faim, la maladie et la mort. Seule la moitié d'entre eux environ parvinrent à survivre aux deux années de privation extrême qu'ils endurèrent avant que la politique ne change.

En France, quelque 6 000 Roms furent internés pendant la guerre, dans la zone occupée, pour la majorité d'entre eux. Contrairement à d'autres victimes, les Roms ne furent pas systématiquement remis en liberté lorsque les Allemands battirent en retraite. Les nouvelles autorités françaises virent dans l'internement un moyen de les forcer à la sédentarisation.

Dans les Etats baltes, un grand nombre d'habitants roms furent tués par les forces d'invasion allemandes et leurs partisans locaux au sein de la police. 5 à 10 % seulement des Roms d'Estonie survécurent. En Lettonie, près de la moitié des Roms furent fusillés et l'on estime qu'en Lituanie, les Roms furent aussi tués dans leur grande majorité.

En fait, les idées racistes de l'époque n'épargnaient aucun pays d'Europe. En Suède, pays neutre, les autorités avaient déjà, dans les années 1920, encouragé la mise en œuvre d'un programme de stérilisation qui avait principalement pour cible les Roms (et qui s'est poursuivi jusque dans les années 1970). En Norvège aussi, des pressions s'exercèrent sur les Roms en vue de leur stérilisation.

Le régime nazi définissait les Roms (dont les Sintis) comme une « race inférieure » ayant un « comportement asocial » considéré comme héréditaire. Ce jugement était en fait une amplification de préjugés anciens et largement répandus tant en Allemagne qu'en Autriche. Les dites lois raciales de Nuremberg, datant de 1935, privèrent les Roms de leur nationalité et de leurs droits civils. Il était exigé qu'ils soient internés dans des camps de travail et stérilisés de force.

Un plan antérieur imaginé par les racistes nazis et visant à maintenir certains Roms « de race pure » dans une sorte de musée anthropologique fut oublié, tandis que d'autres Roms, en particulier des enfants, furent sélectionnés pour être soumis aux cruelles expériences médicales de Josef Mengele. Une politique de stérilisation forcée fut mise en œuvre, souvent sans anesthésie.

L'élimination systématique des Roms débuta pendant l'été 1941 lorsque les troupes allemandes attaquèrent l'Union soviétique. Ils étaient considérés comme des espions (à l'instar de nombreux Juifs) au service du « bolchévisme juif » et furent fusillés en masse par l'armée allemande et les SS. De fait, dans toutes les zones occupées par les Nazis, des Roms furent exécutés.

Les chiffres sont imprécis mais l'on estime que plusieurs centaines de milliers de Roms furent exécutés dans ces circonstances, y compris dans les Balkans où les massacres étaient soutenus par les fascistes locaux. La milice Oustacha de Croatie géra des camps mais organisa aussi des déportations et procéda à des exécutions massives. .

En décembre 1942, le régime nazi décida de déporter à Auschwitz tous les Roms du « Reich allemand ». Là, ils durent porter un triangle noir et se faire tatouer un Z

sur le bras. De tous les détenus du camp, ils avaient le plus fort taux de mortalité : 19 300 d'entre eux y perdirent la vie. Sur ce nombre, 5 600 furent gazés et 13 700 moururent de faim, de maladie ou à la suite d'expériences médicales pratiquées sur eux.

On ne sait toujours pas combien de Roms au total furent victimes des persécutions nazies car ils ne furent pas tous inscrits comme Roms et les registres sont incomplets. L'absence de statistiques fiables sur le nombre de Roms vivant dans ces régions avant leur extermination massive rend encore plus difficile l'estimation du nombre réel de victimes. Selon les fiches d'information du Conseil de l'Europe, il est fort probable que ce nombre s'élève à au moins 250 000. D'après d'autres études crédibles, plus de 500 000 Roms et peut-être même beaucoup plus, perdirent la vie,

L'histoire nous donne des leçons sur la façon de faire face à la montée actuelle de l'antitsiganisme dans certains pays. Le discours de certains responsables politiques et des médias xénophobes ravive les stéréotypes séculaires au sujet des Roms, ce qui, à son tour, « légitime » les actions, souvent violentes, menées contre des personnes roms. Une nouvelle fois, on en fait des boucs émissaires.

Le discours d'aujourd'hui contre les Roms est tout à fait semblable à celui qu'employaient les nazis et les fascistes avant que ne commence l'extermination de masse dans les années 1930 et 1940. On prétend à nouveau que les Roms sont une menace pour la sécurité et la santé publique. Aucune distinction n'est faite entre une poignée de délinquants et la majorité écrasante de la population rom. C'est une attitude honteuse et dangereuse. »

L'expo, en résumé :

L'exposition est constituée de 7 panneaux imprimés sur alu/dibon.

Cette exposition est la mise en images par le plasticien Jean Pierre Hagimont (ARTOTUM) de la déclaration de Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

Daté du 18 août 2008, le « point de vue » du Commissaire apporte un éclairage historique et dénonce les persécutions subies par les Roms depuis leur arrivée dans les pays d'Europe.

L'exposition circule habituellement dans l'Hérault où elle accompagne les spectacles de la Cie visant à défendre la culture romani. Mais elle est également prêtée pour accompagner diverses manifestations, telles le festival anti-discriminations de Montpellier, le mois de la culture Rom au CCIMSF de La Paillade, ou le colloque sur la situation des Roms en France et en Europe organisé le 19 février 2012 à Sevrans (93) par des associations Roms.

2 PHOTOS de L'EXPOSITION

Photos : panneaux 2 et 5



CV DU PLASTICIEN

Jean-Pierre Hagimont / A R T O T U M

Né à Paris en 1957

Vit et travaille à Toulouse

1996 – Mise en œuvre en atelier à Toulouse d'un projet d'exposition scénographiée intitulée « le Passage des Murs », définition de la proposition narrative, études des techniques de réalisation, collecte de matériaux...

1997 – Travail en atelier à Toulouse, exploration de différentes techniques, peintures, collages, construction etc. en la compagnie de EMGE, ami, peintre-décorateur et partenaire du projet.

1998 – Mois de Juin, exposition « Mise en Bouche » rue des Moulins à Toulouse regroupant une partie des œuvres de EMGE et de ARTOTUM (Peintures et phot'objets) extraites du concept « le Passage des Murs ».

- Mois de Septembre, exposition pour l'inauguration de la société de multimédia E-Magin à Toulouse, exposition permanente de peintures et de phot'objets.

1999 – Septembre, intégralité de l'exposition « le Passage des Murs » au centre culturel de Colomiers. Installation de toiles tendues sur des supports métalliques proposant au visiteur la possibilité de plusieurs circulations possible dans un même lieu.

Cette exposition regroupait les œuvres de EMGE et de ARTOTUM

2000 – Décembre, exposition « Hors Cadres » à E-Magin Toulouse, photos couleurs contrecollées sur bois, formats 50 x 70 et 30 x 45, encadrements ouverts.

2002 – Janvier, exposition permanente « Morceaux Choisis » à Toulouse, compositions de plusieurs photos couleurs contrecollées sur bois. Formats 50 x 70, 30 x 45 et 20 x 30, mise en scène et peintures éphémères.

2003 – Septembre, exposition permanente « Apparitions acte Premier » photos couleurs contrecollées sur bois. Formats 50 x 70 et 30 x 45.

2005 – Septembre, exposition « Déconvenues de Salon » à Toulouse et exposition permanente. Peintures, différents formats.

2009 – Mai, exposition « Si loin des autres » au centre culturel Bonnefoy à Toulouse. Collages numériques, impression sur bâches tendues sur châssis. Formats 80 x 60, 80 x 120 et 160 x 240.

2009 – Exposition « Mandalas et cætera ». Commande de la mairie de Toulouse.